

2013

Kit Jeunes



Jean-Michel Torres

AS du Golf de La Grande Motte

04/10/2013



Contenu

1. Informations concernant l'A.S.	2
A. Notre site internet :	2
www.asgolflgm.com	2
B. Une Adresse e-mail pour nous contacter :	2
contact@as-golf-lgm.fr	2
C. Une page Facebook pour nous suivre :	2
A.S. du Golf de La Grande Motte	2
2. Mini-liste de contacts (vous en trouverez plus sur le site) :	2
3. Offre et Tarifs	2
A. Adhésion	2
B. Entraînements du samedi	3
4. Structure de la saison pour les jeunes	3
Calendrier détaillé sur le site internet	3



1. Informations concernant l'A.S.

L'Association Sportive est une association de type « loi de 1901 » qui anime les événements loisirs et compétitions pour les membres du Golf de La Grande Motte. L'association organise, entraîne et inscrit les équipes dans les divers circuits et championnats.

A. Notre site internet :

www.asgolflgm.com

Documents, informations, photos, calendriers, liens utiles, annonces et comptes rendus d'événements...

B. Une Adresse e-mail pour nous contacter :

contact@as-golf-lgm.fr

C. Une page Facebook pour nous suivre :

A.S. du Golf de La Grande Motte

2. Mini-liste de contacts (vous en trouverez plus sur le site) :

	Philippe Claude	Président de l'Association Sportive	ph.claude@free.fr	06 10 02 06 01
	Gilles Lavigne	Responsable jeunes	gilles.lavigne@free.fr	06 08 80 86 88
	Jean-Michel Torres	Admin web et responsable jeunes	jeanmi.torres@me.com	06 32 72 36 27

3. Offre et Tarifs

A. Adhésion

Catégorie	Adhésion Association Sportive	Licence ffgolf
Adulte	40€ (Conjoint 32€)	49€
Jeune Adulte (1988-1994)	20€	26€
Jeune (1995-2000)	15€	15€
Enfant (né en 2001 ou après)	10€	12€

B. Entraînements du samedi

GROUPES	ESPOIR	ELITE
Joueurs	Issus de l'EdG du Mercredi, non classés	Classés, ont déjà participé à des compétitions de Ligue
Agés	Poucets(U11), Poussins(U13)	U13 à Cadets
Population	6 à 8	10 à 12
Horaires	Samedis 14h à 15h	Samedis 15h à 18h
Nombre de séances	20	20
Autres		<ul style="list-style-type: none"> 3 reconnaissances de parcours encadrées (CAMIR, Championnats de l'Hérault). Match Aller/retour contre Nîmes Vacquerolles
Prix Par enfant, pour la saison	170€	380€
Prise en charge par l'Association Sportive	60€	130€
A la charge des parents (reglement à Marc Boudou)	110€	250€

4. Structure de la saison pour les jeunes

Calendrier détaillé sur le site internet.





Association Sportive du Golf de La Grande Motte

SAISON 2013-2014

Enfant

Prénom et Nom	
date de naissance	
numéro de licence	
adresse email	
téléphone mobile	

PARENTS (REPRESENTANT LEGAL)

	PERE	MERE
Prénoms et Nom(s)		
adresse(s) e-mail		
téléphone mobile		
téléphone sur le lieu de travail		
téléphone domicile		
adresse postale		

Autorisation de déplacement et mesures à prendre en cas d'accident - Décharge parentale

J'autorise les responsables de l'activité à transporter mon enfant avec leurs véhicules pendant les déplacements des équipes.

J'autorise les responsables de l'activité à prendre, le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (hospitalisation et/ou intervention chirurgicale)

(1) OUI NON

Autorisation Parentale : Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs ou majeurs protégés

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou majeur protégé désigné ci-dessus, j'autorise (en application de l'article R.232-52 du code du sport) tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant désigné ci-dessus.

(1) OUI NON

Liste de Diffusion

J'autorise l'A.S. du golf de La Grande Motte à utiliser mon adresse électronique dans les listes de diffusion pour l'envoi des informations générées par l'association sportive du golf de la Grande Motte. Ces adresses ne sont en aucun cas partagées avec nos partenaires, sponsors ou tiers.

(1) OUI NON

Cession des droits à l'image

J'autorise par la présente l'A.S. du golf de La Grande Motte à publier des photographies de mon enfant mineur ici désigné, le représentant dans le cadre des activités d'entraînement ou de compétitions de golf de la saison 2013-2014 pour illustrer tout support édité et publié par l'A.S. du golf de La Grande Motte (en particulier : site(s) Internet de l'association sportive, documents techniques, dossiers de presse, affiches et parution presse. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

(1) OUI NON

SIGNATURE DES PARENTS (OU REPRESENTANT LEGAL)

DATE	LIEU

SIGNATURE DE LA MERE

Lu et Approuvé

SIGNATURE DU PERE

(1) rayer les mentions inutiles



Association Sportive du Golf de La Grande Motte

Charte des Joueurs(ses) sélectionnées en équipe

Le polo que je porte représente l'A.S. du Golf de La Grande Motte pour laquelle je joue. C'est l'espoir de tous ceux qui croient en nous, c'est tout ce qu'on m'a donné, c'est tout ce que je dois rendre aujourd'hui.

Les joueurs/euses sélectionné(e)s en Equipe, conscients de l'investissement matériel, humain et financier de l'A.S. du golf de La Grande Motte et de ses Partenaires, pour les aider à pratiquer le Golf, s'engagent individuellement à respecter les principes suivants qui constituent leur engagement personnel dans la réussite de l'équipe toute entière, sans le respect duquel il/elle n'aurait pas été sélectionné/e :

1. Le/la joueur/euse s'engage à respecter le programme de jeu et de préparation établi par les personnes chargées de l'encadrement.
2. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et de camaraderie entre tous les joueurs de l'équipe.
3. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect des autres joueurs, du terrain sur lequel il pratique le golf, des membres de l'association sportive, de la ligue, de la ffgolf, de leurs représentants ainsi que de ses Enseignants et des infrastructures hôtelières. Il/elle s'abstiendra notamment d'adopter un comportement démonstratif verbalement ou gestuellement.
4. Le/la joueur/euse s'engage à respecter un devoir de réserve lors de ses commentaires sur tous les éléments liés aux relations avec les golfs d'accueil et les Partenaires (qualité du terrain, de l'accueil, méthode de coaching, etc...)
5. Tenue :En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à respecter son devoir de présentation et à porter les tenues de jeu de l'équipe selon la direction du capitaine désigné par l'A.S. du golf de La Grande Motte. Hors situation de jeu, sur les golfs, le/la joueur/euse s'engage à porter une tenue vestimentaire correcte et à ne pas porter dans les lieux clos casquette, visière, bob, chapeau...
6. En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à ne pas utiliser de téléphone portable et à ne pas fumer.
7. Le/la joueur/euse s'engage à respecter les règles de l'étiquette et à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants.
8. Le/la joueur/euse s'engage à se soumettre à tous les examens médicaux de prévention et de contrôle, ainsi qu'à toutes les séances de préparations mentales et physiques proposées par les personnes chargées de l'encadrement de l'équipe.

PRENOM ET NOM DU JOUEUR

SIGNATURE DU JOUEUR





Association Sportive du Golf de La Grande Motte

SAISON 2013-2014

Enfant

Prénom et Nom	
date de naissance	
numéro de licence	
adresse email	
téléphone mobile	

PARENTS (REPRESENTANT LEGAL)

	PERE	MERE
Prénoms et Nom(s)		
adresse(s) e-mail		
téléphone mobile		
téléphone sur le lieu de travail		
téléphone domicile		
adresse postale		

Autorisation de déplacement et mesures à prendre en cas d'accident - Décharge parentale

J'autorise les responsables de l'activité à transporter mon enfant avec leurs véhicules pendant les déplacements des équipes.

J'autorise les responsables de l'activité à prendre, le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (hospitalisation et/ou intervention chirurgicale)

(1) OUI NON

Autorisation Parentale : Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs ou majeurs protégés

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou majeur protégé désigné ci-dessus, j'autorise (en application de l'article R.232-52 du code du sport) tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant désigné ci-dessus.

(1) OUI NON

Liste de Diffusion

J'autorise l'A.S. du golf de La Grande Motte à utiliser mon adresse électronique dans les listes de diffusion pour l'envoi des informations générées par l'association sportive du golf de la Grande Motte. Ces adresses ne sont en aucun cas partagées avec nos partenaires, sponsors ou tiers.

(1) OUI NON

Cession des droits à l'image

J'autorise par la présente l'A.S. du golf de La Grande Motte à publier des photographies de mon enfant mineur ici désigné, le représentant dans le cadre des activités d'entraînement ou de compétitions de golf de la saison 2013-2014 pour illustrer tout support édité et publié par l'A.S. du golf de La Grande Motte (en particulier : site(s) Internet de l'association sportive, documents techniques, dossiers de presse, affiches et parution presse. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

(1) OUI NON

SIGNATURE DES PARENTS (OU REPRESENTANT LEGAL)

DATE	LIEU

SIGNATURE DE LA MERE

Lu et Approuvé

SIGNATURE DU PERE

(1) rayer les mentions inutiles



Association Sportive du Golf de La Grande Motte

Charte des Joueurs(ses) sélectionnées en équipe

Le polo que je porte représente l'A.S. du Golf de La Grande Motte pour laquelle je joue. C'est l'espoir de tous ceux qui croient en nous, c'est tout ce qu'on m'a donné, c'est tout ce que je dois rendre aujourd'hui.

Les joueurs/euses sélectionné(e)s en Equipe, conscients de l'investissement matériel, humain et financier de l'A.S. du golf de La Grande Motte et de ses Partenaires, pour les aider à pratiquer le Golf, s'engagent individuellement à respecter les principes suivants qui constituent leur engagement personnel dans la réussite de l'équipe toute entière, sans le respect duquel il/elle n'aurait pas été sélectionné/e :

1. Le/la joueur/euse s'engage à respecter le programme de jeu et de préparation établi par les personnes chargées de l'encadrement.
2. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et de camaraderie entre tous les joueurs de l'équipe.
3. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect des autres joueurs, du terrain sur lequel il pratique le golf, des membres de l'association sportive, de la ligue, de la ffgolf, de leurs représentants ainsi que de ses Enseignants et des infrastructures hôtelières. Il/elle s'abstiendra notamment d'adopter un comportement démonstratif verbalement ou gestuellement.
4. Le/la joueur/euse s'engage à respecter un devoir de réserve lors de ses commentaires sur tous les éléments liés aux relations avec les golfs d'accueil et les Partenaires (qualité du terrain, de l'accueil, méthode de coaching, etc..)
5. Tenue : En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à respecter son devoir de présentation et à porter les tenues de jeu de l'équipe selon la direction du capitaine désigné par l'A.S. du golf de La Grande Motte. Hors situation de jeu, sur les golfs, le/la joueur/euse s'engage à porter une tenue vestimentaire correcte et à ne pas porter dans les lieux clos casquette, visière, bob, chapeau...
6. En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à ne pas utiliser de téléphone portable et à ne pas fumer.
7. Le/la joueur/euse s'engage à respecter les règles de l'étiquette et à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants.
8. Le/la joueur/euse s'engage à se soumettre à tous les examens médicaux de prévention et de contrôle, ainsi qu'à toutes les séances de préparations mentales et physiques proposées par les personnes chargées de l'encadrement de l'équipe.

PRENOM ET NOM DU JOUEUR

SIGNATURE DU JOUEUR